

MENTON EN 1817

Par L. CAPERAN

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIQUE A LA CHUTE DE L'EMPIRE.

Le traité de Paris du 30 mai 1814 replace la principauté de Monaco "dans les rapports où elle se trouvait avant le 1^{er} janvier 1792"¹. Le prince Honoré-Anne-Charles-Maurice GRIMALDI prend le nom d'Honoré IV²; Son état de santé ne lui permet pas d'assurer la charge du pouvoir. Le 4 juin, il donne une délégation à son frère, le prince Joseph, afin de présider à la Restauration du prince légitime à Monaco.

La situation politique (30 mai 1814- 8 novembre 1817)

Le prince Joseph se met en rapport avec différentes personnalités de la Principauté³. Louis MILLO-TERRAZZANI est nommé Gouverneur général. Il est chargé de prendre possession du pays. Le 17 juin la prise de possession est accomplie.

Dans la ligne de pensée des aristocrates qui ont combattu la Révolution dans l'émigration, placé à ce poste par le bon vouloir des puissances alliées, le prince Joseph balaie quelque vingt années d'administration française⁴.

Le 18 janvier 1815, il est remplacé par le prince Honoré-Gabriel, fils d'Honoré IV. Son père lui confère l'exercice de tous les droits de souveraineté sans en rien retenir, avec les pouvoirs administratifs, législatifs et financiers. Le duc de Valentinois, pair de France, administre la Principauté au nom de son père jusqu'en 1819, puis en son nom jusqu'en 1841.

Arrivé à Monaco le 3 mars 1815, il y séjourne jusqu'au 8 août de la même année. Il prend 123 ordonnances et réorganise complètement la Principauté. Il supprime les lois remises en vigueur par le prince Joseph, et décide qu'on appliquerait les codes français modifiés par une Commission spécialement constituée à cet effet⁵. Il rétablit la langue française dans tous les actes de l'administration. La ville de Menton est dotée d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de trois consuls⁶.

La Principauté ne connaît pas la période des Cent Jours, mais elle en subit les conséquences. En effet, le second traité de Paris, du 20 novembre 1815, place la Principauté sous le protectorat sarde sans avoir consulté ni le prince ni les habitants. Le 30 novembre de l'année suivante, Louis Millo-Terrazzani fondé de procuration d'Honoré IV rend l'hommage et prête le serment féodal à Turin entre les mains du roi Victor-Emmanuel 1^{er}⁷. Une année s'écoule avant que le Protectorat fasse l'objet d'une conclusion nouvelle destinée à remplacer le traité de Péronne (1641). Le 8 novembre 1817, le traité de Stupinigi règle les modalités du protectorat. De dangereuses nouveautés, lourdes de conséquences pour l'avenir, apparaissent notamment à l'article 6⁸.

¹ Labande (L.H) histoire de la principauté de Monaco, Monaco-Paris, 1934 (ch.XIII, p.389)

² Il est le fils du prince honoré III (1720-1775), et de la princesse Marie-Catherine, née brignotte.

³ Il s'agit surtout de 3 personnes: Louis Millo-Terrazzani, fils du général et maire de Monaco en 1793, plus tard arrêté et emprisonné; Horace Preti de Saint-Ambroise, gouverneur de Menton en 1792, puis en 1814, qui avait défendu les droits de son souverain en 1792-1793, et Honoré Albini, Intendant général, plus tard secrétaire d'Etat. Tous des hommes opposés à la Révolution et ayant fait carrière sous l'Ancien Régime.

⁴ Le prince Joseph était sorti plusieurs fois de France dès 1790, se rendant à l'armée de Condé. Il avait été nommé aide de camp du comte d'Artois. Puis il se rallia à l'Empire.

⁵ Arch. mun. de Menton- Série A- Ordonnances des Princes postérieures à 1793. La Commission travaille rapidement, car le nouveau code est promulgué le 1er avril 1815

⁶ *ibid.* Ordonnance du 20 mars et ordonn. du 15 avril.

⁷ Saige (G.), Monaco, ses origines, son histoire. Monaco, 1897 (ch. XXI, p. 400).

⁸ Robert (J.B.) Histoire de Monaco. Paris, PUF., 1973, Col. Q.S.J?

La situation économique

Les dernières années du règne de napoléon 1er ont été dures pour toute la population de l'Empire; elle l'ont été particulièrement pour celle de l'ancienne principauté naturellement pauvre, elle a été accablée par le blocus, par l'hiver 1813-1814, les gelées ayant anéanti les récoltes d'agrumes et d'olives, par le doublement des impositions et par la levée par anticipation de la classe 1815⁹.

La restauration et le nouveau fait politique n'arrangent rien. En 1815, la situation économique est des plus critiques. Des trois ressources de la période pré-révolutionnaire, deux ont disparu: le droit de mer, non rétabli, et les rentes payées par l'état protecteur que la Sardaigne supprime. Reste le commerce extérieur constitué par les exportations d'huile et d'agrumes. Il est réduit par le fait que la France, n'étant plus protectrice, interdit les importations en franchises, tandis que la Sardaigne, bien que protectrice, n'accorde aucune facilité¹⁰.

De plus, les conséquences des gels successifs (1813-1814, 1815-16) se font durement sentir. Ainsi, en 1817, les négociants mentonnais sont obligés d'importer 550.000 citrons du seul territoire de Vintimille afin de pouvoir honorer leurs commandes¹¹. La récolte d'huile, sur 1816-17 n'a été que de 18.920 rups, soit environ 150.000 k¹².

Enfin l'approvisionnement en blé est mal assuré et le pain est de mauvaise qualité. Les négociants de la place et deux maisons de Nice ont décliné l'offre du gouvernement de pourvoir exclusivement au ravitaillement en grains de la Principauté. A la fin de 1816, la pénurie de subsistances s'aggrave et la disette frappe la classe laborieuse¹³. Le prince ordonne la distribution de soupes économiques et entreprend une politique de travaux publics afin de donner du travail aux chômeurs. Il règle, au mois de décembre 1816, la question de l'approvisionnement en blé¹⁴. Ce qui n'empêche pas la montée du prix du pain. Il passe de 3 sols 6 deniers la livre au mois de janvier 1816 à 4 sols au mois de novembre. Au mois de juillet 275 francs sont distribués aux indigents.

Le climat social se ressent de cette misère. En 1816, des pétitions circulent. Des émeutes de la faim éclatent¹⁵. Au début de 1817 des attroupements ont lieu sur la place de l'église et troublent par des discours intempestifs le déroulement des cérémonies¹⁶. Nous ne sommes pas loin de l'insurrection de 1821.

Dans une telle conjoncture, le programme social du prince, "du pain et du travail"¹⁷ tient de la gageure d'autant plus qu'il se heurte à l'opposition des classes possédantes (propriétaires fonciers et négociants) qu'un tel état de fait favorise.

La situation démographique

Elle est la résultante de la situation économique. Elle se caractérise par une hémorragie des forces vives de la population vers des terres plus accueillantes: la Sardaigne et surtout la France.

Et pourtant la situation démographique du XVIIIe siècle avait évolué favorablement. En 1715, la population s'élève à 4.213 habitants. En 1786, elle est passée à 5258, soit une

⁹ Labande (L.H.) op.cit. (ch.XIII, p.369 et suiv.)

¹⁰ Robert (J.B.) op.cit. (p.69-70).

¹¹ Arch.mun. de Menton -série D-Délibérations des Consuls. Du fait de la législation, on ne connaît pas les importations en provenance de Roquebrune, Castellar, Bordighera etc.

¹² ibid.-Série N°4 bis. Précisons qu'en 1850 la production s'élève à plus de 400.000 kg.

¹³ Saïge (G.) op.cit.

¹⁴ Un négociant marseillais, Chappon, se charge de pourvoir au ravitaillement.

¹⁵ Saïge (G.) op.cit.

¹⁶ arch.mun. de Menton, série A. Ordonnances postér. à 1793.

¹⁷ Crovetto (L.C.) Honoré IV et son oeuvre. Monaco 1952.

augmentation de 1045 habitants et 24,7% en l'espace de 70 ans¹⁸ et sur 24,5 km² à peine.

Dans cette population, les habitants de Menton constituent la majeure partie. L'évolution de la population mentonnaise est symptomatique. Elle se caractérise par trois mouvements successifs:

- une longue stagnation qui s'étend du début du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1750. C'est ce que les démographes ont appelé "le prolongement du XVII^e siècle démographique"¹⁹. En effet, les chiffres passent de 2366 habitants en 1715 à 2431 en 1755, donnant une augmentation faible de 2,7% en 40 années;

- un relèvement qui s'amorce à partir de 1750 (cf. la courbe fig.3A) et s'accélère à partir de 1780. Les chiffres donnent 2507 individus en 1750 et 3208 en 1786. La population augmente de 731 personnes on 26 ans, c'est-à-dire de 31,15%, soit plus de 1% par an. Menton est la ville la plus peuplée et la plus dynamique de la Principauté²⁰.

- une autre stagnation commence à la révolution et se poursuit jusqu'en 1809. Cette année-là, le recensement ne donne que 3320 personnes²¹.

Il s'agit ici plus exactement d'une hémorragie que d'une stagnation. Ainsi, au début de 1816 trois familles émigrent et vont se fixer à Marseille.

C'est donc dans une conjoncture peu favorable du point de vue économique, social et démographique que se déroulent, au début de l'année 1817, les opérations du recensement de la population.

MENTON EN 1817 : MATERIAU et ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

Le recensement de 1817

Le recensement d'avril 1817 est conservé aux Archives Municipales de Menton, dans la série F-1 (statistiques). Il est rédigé en français et, seul, a servi à ce travail.

Détails techniques

Le dénombrement a été transcrit sur deux cahiers de même format: 28,4 x 18,5 cm. Ils sont cousus et ne sont pas recouverts. Le premier cahier est composé de 88 pages; le second n'en comporte que 60. Au total 148 pages.

Les cent-quarante-six premières pages sont réservées au dénombrement de la population. Au bas de la 146e, le Gouverneur de la ville a écrit la mention suivante:

“Arrêté le présent état de population de la ville de Menton dressé jusqu'au 10 avril 1817 à la quantité de trois mille sept cent quatre vingt dix neuf individus, à Menton, le 10 avril 1817. Le Gouverneur de la Ville, PRETI DE SAINT AMBROISE.

Sur la 147e page en haut et à droite, le gouverneur a porté une précision:

"Le double envoyé à S.A.S. contient deux numéros de moins et finit par conséquent au n°3799 attendu que les numéros 1944 et 2222 du présent sont nuls".

Une erreur s'est glissée dans le double. La 148e page n'a pas été utilisée.

- Les cahiers comportent cinq colonnes où figurent les différents renseignements:

- 1^{ère} colonne: le n° d'ordre, de 1 à 3801

- 2^e le nom de la rue

- 3^e les nom et prénoms des individus

¹⁸ Caperan (L.) Histoire de la population mentonnaise de 1651 à 1790 (maîtrise de démographie historique)

¹⁹ Soboul (A) La France à la veille de la Révolution, Paris S.E.D.E.S. 1969. (Ch.II,p.43 et suiv.).

²⁰ 203Caperan (L.) op cit chap. 5 .

²¹ Archives des Alpes-Mmes.

- 4^e l'âge
- 5^e la profession ou l'état et, à l'extrême de cette colonne, figurent les mentions: "ne possède rien*" ou "d'après la matrice du rôle, possède du bien pour un revenu des...", suit la somme en francs et en centimes. Il s'agit donc du montant de l'impôt foncier. Cette indication est très précieuse pour la suite.

L'état de conservation est bon, bien que les pages aient un peu jauni et que l'encre ait viré au marron.



Fig. 1: PLAN DE LA COMMUNE (1375 ha).

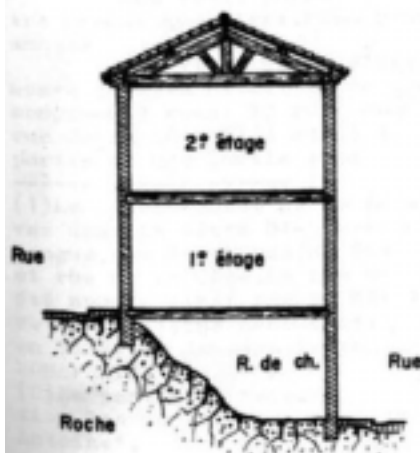


Fig 2
UNE MAISON DE
LA VILLE HAUTE.

Les rues et les quartiers:

A l'aide de la deuxième colonne, nous connaissons les noms des rues ou des quartiers. Dans l'ordre de la rédaction, ce sont :

La rue LONGUE

la rue NEUVE

la rue du GRENADIER

la place du CAP

la rue de la NATION

la rue des MARINS

la rue du BASTION

la rue du PETIT PORT

le QUAI

la rue de l'AGRICULTURE

la rue de la CÔTE

le FAUBOURG

le hameau de MONTI

la CAMPAGNE

La plupart des noms de rues sont très anciens et existent toujours²². Menton ne se compose pas que de ces rues. Ce sont les rues principales. Les ruelles, impasses, traverses qui prennent les noms des rues qu'elles mettent en communication, sont comprises avec les rues principales. Ainsi par exemple, les habitants de la Traverse de la Rue Neuve sont recensés avec ceux de la rue du même nom; ceux qui logent Traverse de la Côte, se trouvent mentionnés dans la rue de la Côte. Les préposés au recensement ont dû opérer ainsi afin de simplifier les démarches. D'autant plus que, souvent, ces ruelles ne comportent qu'une famille ou bien, passant sous des maisons, n'ont pas d'habitants.

Nous avons regroupé ces rues en essayant de former quatre grands quartiers. Nous pouvons ainsi distinguer: (plan annexé)

- la VILLE HAUTE, c'est-à-dire la plus ancienne. Elle remonte au XIVE siècle et occupe le sommet de la colline. Elle comprend 3 rues: la rue Longue, la rue de l'Agriculture et la rue de la Côte. Elle était enfermée dans des remparts dont deux Portes et une partie sont encore visibles²³.
- la VILLE BASSE, située hors les murs, remontant à la fin du XVe siècle. C'était le centre habité par les personnes tirant leurs ressources de la mer et du négoce. Là se trouvaient la Manufacture de Tabac et l'Entrepôt du Sel²⁴. Elle regroupe cinq rues: la rue des Marins, la rue du Bastion, la rue du Petit Port, le Quai et la place du Cap.
- la VILLE NEUVE, née au début du XVIIe siècle, témoigne de la première extension de la ville vers l'ouest. Quatre rues la composent: la rue Neuve, la rue du Grenadier, la rue de la Nation et le Faubourg.
-

²² Le dénombrement de la population de 1761, conservé aux Archives dans la série D1-3, mentionne déjà les noms suivants: rue Longue, rue Neuve, rue du Bastion, place du Cap, rue du Petit Port et rue de la Côte. La rue de la Nation, ancienne rue St-Michel, a été nommée ainsi par la Révolution et l'Empire. Elle ne retrouve son ancienne dénomination qu'en 1826. La rue Neuve inaugurée en 1618, est devenue la rue de Bréa. Le Quai est devenu le quai Bonaparte

²³ La Partie de rempart est visible sur la place de la Conception, les deux portes sont la porte "St-Julien" et la porte "St-Antoine".

²⁴ cf. Dénombrement de 1761

- la CAMPAGNE quartier où nous regroupons les habitants du hameau de Monti et ceux qui vivent dans les Mas et les bastides.

La répartition de la population.

La population mentonnaise s'élève à 3799 personnes réparties de la façon suivante:

| QUARTIERS | HABITANTS | % |
|-------------|-----------|-------|
| Ville Haute | 1971 | 51,88 |
| Ville Basse | 888 | 23,37 |
| Ville Neuve | 757 | 19,93 |
| Campagne | 183 | 4,82 |

Tableau 1.- Répartition par quartier

Donnons sous la forme d'un deuxième tableau, la répartition par rue:

| RUES | ab. | |
|----------------------|-------------|---------------|
| Rue Longue | 940 | } Ville Haute |
| Rue de l'Agriculture | 713 | |
| Rue de la Côte | 318 | |
| Place du Cap | 278 | } Ville Basse |
| Rue des Marins | 293 | |
| Rue du Bastion | 175 | |
| Rue du Petit Port | 132 | |
| Quai | 10 | } Ville Neuve |
| Rue Neuve | 273 | |
| Rue du Grenadier | 180 | |
| Rue de la Nation | 196 | |
| Faubourg | 108 | |
| Hameau de Monti | 93 | } Campagne |
| Campagne | 85 | |
| TOTAL | 3799 | |

Tableau 2.- Répartition par rue.

La majorité de la population (1971 personnes et 51,88%) vit dans la Ville Haute, où quelques maisons datent des XIV^e et XV^e siècles. Pour la plupart, elles sont construites sans fondations, "posées" sur la roche qui sert souvent d'assise aux constructions. Les maisons ont, sauf exception, le faîte du toit presque parallèle aux courbes de niveau de la colline. Elles sont en pierres et présentent un curieux appareillage, sans chaîne d'angle. Les pierres ne sont pas taillées et sont mélangées à des galets, des morceaux de briques et même des morceaux de bois. Elles présentent au maximum trois étages du côté supérieur et quatre du côté inférieur (cf. fig. 2). La toiture repose sur une charpente constituée de bois souvent non équarri. Les tuiles sont "romaines" et les deux dernières sont retournées vers le ciel constituant les gouttières de la maison.

L'escalier est le plus souvent vertical et très abrupt avec des marches recouvertes soit d'ardoises, soit de briques avec un nez de bois²⁵.

²⁵ Garnero-Morena (Ch.) Problèmes de mise en valeur du patrimoine naturel et artistique de l'ancien évêché de Vintimille-Nice 1973, mémoire de maîtrise.

Quant aux appartements, ils se composent de deux à trois pièces par étage. Les fenêtres sont étroites pour se préserver de la chaleur en été et du froid en hiver.

Nous avons insisté sur l'habitation car, quelle que soit l'époque de la construction et quel que soit le quartier, les maisons sont toutes semblables. De la ville haute à la ville neuve, la façon de construire n'a que très peu évolué avant la découverte du béton.

L'ANALYSE DEMOGRAPHIQUE²⁶

Après la stagnation et malgré l'hémorragie du début du siècle, la population tend à augmenter: elle passe de 3320 individus en 1809 à 3799 en 1817, soit 14,4% d'augmentation en 8 années. Cette reprise se confirme tant bien que mal au cours du XIXe siècle. En effet, en 1842, la population passe à 4235 personnes, soit un accroissement de 11,4%, mais étalé sur 25 ans. La population s'accroît lentement²⁷.

L'âge

Nous distinguons cinq groupes d'âge:

0-19 ans; 20-39 ans; 40-59 ans; 60-79 ans; 80 ans et au-delà.

Un sixième groupe est nécessaire pour classer les personnes dont l'âge n'est pas donné.

La population se scinde selon le tableau 3 (voir au verso).

Nous traduisons ce tableau par un graphique plus évocateur. (Voir fig.3B).

| Gr. d'âge | Nombre | Nomb. propor. | % |
|--------------|-------------|---------------|--------------|
| 0-19 ans | 1652 | 435 | 43,48 |
| 20-39 " | 1036 | 273 | 27,27 |
| 40-59 " | 798 | 210 | 21,01 |
| 60-79 " | 283 | 74 | 7,44 |
| 80 et plus | 27 | 7 | 0,71 |
| inconnu | 3 | 1 | 0,08 |
| TOTAL | 3799 | 1000 | 99,99 |

Tableau 3.- Groupes d'âge.

Deux groupes importants apparaissent: les jeunes (0-19 ans) et les adultes (20-59 ans) sensiblement de même importance. Le troisième groupe qui se dégage, moins important, est celui des vieillards. Il ne représente que 8,1%.

Cette situation semble équilibrée. En réalité nous nous trouvons en présence d'une population qui tend à vieillir et qui a perdu son dynamisme du siècle précédent. Pratiquement 30% de la population a plus de 40 ans.

Quant à la population active, sa définition est plus mal aisée. Les deux groupes d'âge, 20-39 et 40-59 ans, la constituent en grande majorité. Mais il faut aussi ajouter les jeunes à partir de l'âge de 13 ans. En effet, la plupart des enfants ayant atteint cet âge travaillent. Ils sont

²⁶ L'étude démographique est conduite avec le manuel de démographie historique de Louis HENRY-Genève-Droz, 1970.

²⁷ Nous préparons d'ailleurs une étude comparative avec le recensement de 1842.

495 (13%). La population active atteint environ 2.329 individus, soit 61,3%. (Elle est, de nos jours, de 41%). Ces chiffres seraient à nuancer sûrement, mais les précisions manquent. Le dénombrement n'a pas la qualité des recensements actuels. Nous entrons à peine dans l'ère des statistiques.

La famille

Nous étudions dans ce paragraphe la physionomie de la famille mentonnaise au début du XIXe siècle. Elle a bien changé par rapport à celle du XVIIIe siècle.

- **Les ménages.**- Nous ne considérons que les ménages ayant eu des enfants, car certains qui n'en ont pas peuvent très bien en avoir eu, ou en avoir après le dénombrement. Leur nombre s'élève à 518. Ils ont 1505 enfants. Le tableau n°4 p. suivante en donne la répartition par le nombre d'enfants.

Le nombre moyen est de 2,9. Ce nombre a bien baissé depuis le XVIIIe siècle. Au siècle précédent, il s'élevait à 4,9 et l'éventail du nombre d'enfants allait de 1 à 14. Le profil de la famille type se situait entre 4 et 7 enfants.²⁸

Au XIXe siècle, l'éventail s'est restreint. Il ne va plus que de 1 à 9 enfants par ménage. Le profil de la famille type se situe entre 1 et 4 enfants.

Nous pouvons constater que la distribution est concentrée dans les dimensions de familles petites et Moyennes, sans maximum bien marqué. Quelles en sont les raisons?

Nous sommes réduits pour le moment, à formuler des hypothèses. Tout d'abord le début de la pratique contraceptive, à laquelle on s'initie à la fin du XVIIIe siècle, semble se confirmer: la réduction de la grandeur des familles, passant de 4,9 à 2,9 en témoigne. La mortalité des enfants (c'est-à-dire de 1 à 14 ans) a dû baisser. Les progrès de la médecine n'y sont pas étrangers. Ainsi, à Menton, la vaccination antivariolique est obligatoire²⁹. Un Comité de Santé surveille en permanence l'état sanitaire de la ville³⁰. La nécessité d'avoir des familles nombreuses, afin que quelques enfants survivent, ne s'impose plus.

Mais aussi les difficultés économiques du siècle, le manque de débouchés pour les nationaux dans leur propre pays et la nécessité d'émigrer pour trouver du travail encouragent peu les ménages à avoir de nombreux enfants.

Cette régression du nombre d'enfants n'atteint pas que les pauvres. Toutes les classes sociales sont frappées. Chez les bourgeois-rentiers et les bourgeois de profession libérale, la composition de la famille est aussi de 1 à 3 enfants. Donnons les nombres moyens pour quelques catégories sociales:

- bourgeois-rentiers: 3
- bourgeois d'office et prof. Lib. : 2.9
- journaliers : 2.05
- négociants : 3.5

Ces sont symptomatique d'une situation d'une situation à trois composantes. La baisse du nombre des enfants chez les riches possédants (rentiers et professions libérales) serait due à une nécessité de limiter les naissances afin de préserver le patrimoine familial (le droit d'aînesse n'a pas été rétabli par la Restauration). De plus, la carrière ecclésiastique offre beaucoup moins de débouchés lucratifs avec le maintien du régime concordataire. Chez les journaliers, il s'agit

²⁸ CAPERAN (L.) op.cit.chap.8.

²⁹ Arch mun.de Menton, série D, Délibérations. Le 5 juin 1817 le Gouverneur de la ville rappelle à la population que la vaccination des enfants qui n'ont pas été atteints par la variole est obligatoire.

³⁰ Il se compose du Gouverneur, du chirurgien, du médecin et des deux pharmaciens.

du souci du lendemain, du manque de travail et de situation précaire. Plus aucune famille de journaliers n'atteint six enfants.

Enfin, la seule exception à la tendance générale, les négociants où l'on a encore des familles de huit enfants. Cela s'explique par le fait qu'ils forment la classe dynamique et entreprenante qui prépare l'insurrection de 1821 et la sécession de 1848³¹.

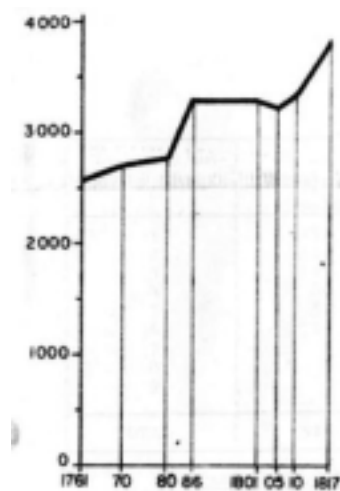


Fig 3A): ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE MENTON DE 1761 A 1817.

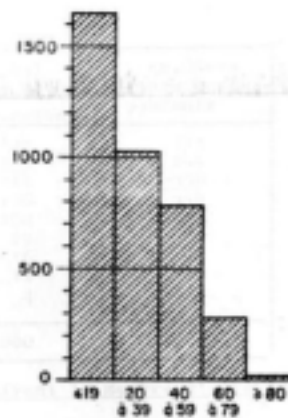


Fig 3B): RÉPARTITION PAR AGE EN 1817.

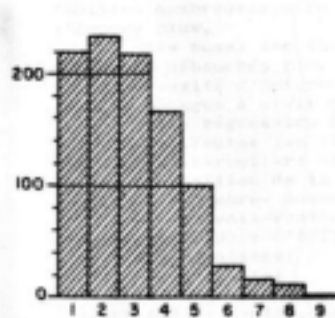


Fig 3C): RÉPARTITION DES MÉNAGES SUIVANT LE NOMBRE D'ENFANTS (nombres proportionnels) EN 1817.

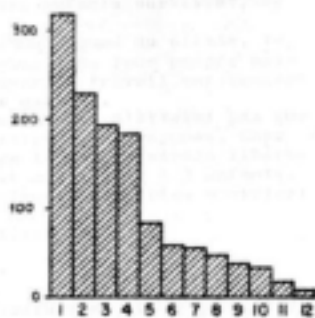


Fig 3D): REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE DES GROUPES SOCIO-PROFESSIONNELS EN 1817.

³¹ 2 mars 1848: Menton et Roquebrune font sécession. Elles se proclament "villes libres".

| Nombre d'enfants nés | Nb de familles (ménages) ayant le nb. d'enfants ci-dessus | | nb. d'enfants correspondants |
|----------------------|---|---------------|------------------------------|
| | Absolu | Proportionnel | |
| 1 | 115 | 222 | 115 |
| 2 | 122 | 235 | 244 |
| 3 | 113 | 218 | 339 |
| 4 | 86 | 166 | 344 |
| 5 | 52 | 100 | 260 |
| 6 | 15 | 29 | 90 |
| 7 | 8 | 16 | 56 |
| 8 | 6 | 12 | 48 |
| 9 | 1 | 2 | 9 |
| TOTAL | 518 | 1000 | 1505 |

Tableau 4.- Répartition suivant le nombre d'enfants

Veuves et veufs

Dans le paragraphe précédent, nous n'avons parlé que des ménages dont les conjoints sont vivants. Mais il ne faut pas oublier les veuves et les veufs qui ont des enfants à charge. Ils sont 114. Selon le nombre d'enfants, ils se répartissent ainsi:

| Enfants nés | Veuves | Enf. correspond. |
|---------------|-----------|------------------|
| 1 enfant | 25 | 25 |
| 2 " | 18 | 26 |
| 3 " | 9 | 27 |
| 4 " | 12 | 48 |
| 5 " | 3 | 15 |
| 6 " | 1 | 6 |
| TOTAL: | 68 | 157 |

Tableau 5.- Les veuves.

| Enfants nés | Veufs | Enf. corresp. |
|---------------|-----------|---------------|
| 1 " | 21 | 21 |
| 2 " | 13 | 26 |
| 3 " | 8 | 24 |
| 4 " | 2 | 8 |
| 5 " | 1 | 5 |
| 6 " | 0 | 0 |
| 7 " | 1 | 7 |
| TOTAL: | 46 | 91 |

Tableau 6.- Les veufs

Au total, 114 conjoints seuls élèvent 248 enfants. Le nombre moyen, bien que très aléatoire dans ce cas particulier, s'élève à 2,1.

Enfin, certaines personnes sont veuves sans enfants à charge, soit parce qu'elles sont âgées et que leurs enfants ont fondé des foyers, soit parce qu'elles n'en ont pas eu. Leur nombre s'élève à 51, ce qui porte celui des conjoints veufs à 165. Donc 4,3% de la population ont été mariés mais ont perdu un mari ou une femme.

Pour conclure, nous devons préciser que les enfants une fois adultes et ayant fondé eux-mêmes une famille, ne partent pas obligatoirement vivre ailleurs. Beaucoup continuent à habiter avec leurs parents. Ainsi, dans le groupe d'âge 20-39 ans 320, soit 3,4% de la population et 30,9% du groupe vivent sous le toit des parents. Ce dernier chiffre nous donne une image de la société mentonnaise de l'époque. Elle est marquée par un fort esprit de familles s'apparentant d'ailleurs au clan. Le vieux ciment patriarcal tient encore bon.

ANALYSE DE LA SOCIÉTÉ MENTONNAISE.

La tradition "Aristorique locale voulait que la population mentonnaise se composât de deux groupes socio-professionnels: les personnes vivant de la terre et celles qui vivaient de la mer, capitaines-marins, marins, pêcheurs, etc...). Les autres catégories; très peu importantes, gravitaient autour de ces deux composantes.

En réalité, et dès le XVIIIe siècle, cette assertion se révèle fautive, à plus forte raison au XIXe siècle.

En 1817, la population se compose de trois groupes socio professionnels sensiblement de même importance: les hommes tirant leurs ressources de la terre, ceux qui vivent de la mer; et le monde des métiers (c'est-à-dire la boutique et l'échoppe)

Afin d'étudier la société mentonnaise et sa richesse, nous avons utilisé les renseignements donnés par la cinquième colonne du dénombrement³²: "profession ou état, la mention de l'impôt foncier ainsi que la division de la commune en quatre grands quartiers (cf.plan).

La Société: définition des groupes – Représentativité

Définition. - Nous analysons la société en utilisant les catégories proposées par Michel VOVELLE dans sa thèse d'État de 1971. Nous avons du modifier légèrement ces dix catégories sociales afin de les adapter au pays. Nous sommes ainsi amenés à distinguer douze groupes:

- les bourgeois d'office ou de profession libérale
- les bourgeois rentiers
- les négociants
- le monde des métiers, c'est-à-dire la boutique et l'échoppe, ce que l'on peut appeler aussi les "services"
- les paysans aisés: propriétaires-cultivateurs, cultivateurs et métayers
- les journaliers
- les gens de la mer: capitaines-marins, marins, mousses Patrons-pêcheurs, pêcheurs, calfats et cordiers
- les salariés
- les domestiques
- les pauvres
- les prêtres et les religieux

³² cf. page : détails techniques.

- les professions indéterminées.

Les forces en présence: le capital humain

Nous distinguons dans les forces en présence les hommes et les richesses.

La densité.- La comatule de MENTON s'étend sur quelque 13 km². La densité s'élève donc à 292 habitants par m². Elle est en forte progression. En effet, elle ne s'élevait qu'à 252 à in fin du XVIIIe siècle (15,8). Mais n'attachons pas une trop grande importance à ce chiffre car les 3.799 individus ne vivent pas éparpillés sur les 13 km² mais sur une surface beaucoup plus restreinte. La ville du XVIIIe siècle fournit toujours le principal cadre de vie.

La répartition par groupes

Etudions tout d'abord l'importance représentée par les différents groupes sociaux en présence, sous la forme d'un tableau.

| GROUPES | Nomb. pers. | % |
|-----------------------------------|-------------|---------------|
| 1. Les journaliers | 953 | 25,09 |
| 2. Les paysans aisés | 688 | 18,11 |
| 3. Le monde des métiers | 577 | 15,19 |
| 4. Les gens de la mer | 554 | 14,58 |
| 5. Les bourgeois-rentiers | 251 | 6,61 |
| 6. Les bourgeois d'office | 174 | 4,58 |
| 7. Les salariés | 166 | 4,37 |
| 8. Les pauvres | 142 | 3,73 |
| 9. Les domestiques | 114 | 3,00 |
| 10. Les négociants | 103 | 2,71 |
| 11. Les professions indéterminées | 53 | 1,40 |
| 12. Les prêtres et religieux | 24 | 0,63 |
| TOTAL: | 3799 | 100,00 |

Tableau 7.- Répartition de la population par groupes socio-professionnels.

Le graphique (fig.3D) laisse très bien apparaître les trois groupes socio-professionnels dont nous avons parlé: -

- les paysans aisés: 688 personnes n°2
- la ronde des métiers: 577 n°3
- les gens de la mer : 554 n°4

Ce groupe représente 1819 personnes et 47,88% de la population. Il faut ajouter à ce dernier celui constitué par les journaliers qui sont employés par les trois catégories sus-dites. Le chiffre total passe alors à 2772 individus et à 72,97%, c'est-à-dire que les 3/4 de la population se répartissent dans cet énorme groupe. A l'intérieur de cet amalgame il y a certes interdépendance des groupes mais, et surtout, des sous-groupes qui surgissent bien différents et antagoniste.

La répartition par quartier

La première différence sociale se situe au niveau des quartiers. Dans certains d'entre eux un groupe domine et donne son image à ceux-ci. Le tableau suivant expose la distribution des habitants selon les quatre grands quartiers définis précédemment.

a/ La Ville Haute

| GROUPES | Nombre | % |
|-------------------------------|-------------|---------------|
| 1. Journaliers | 673 | 34,15 |
| 2. Paysans aisés | 370 | 18,77 |
| 3. Monde des métiers | 255 | 12,94 |
| 4. Gens de la mer | 190 | 9,54 |
| 5. Bourgeois-rentiers | 111 | 5,63 |
| 6. Bourgeois d'office | 81 | 4,11 |
| 7. Saliariés | 92 | 4,67 |
| 8. Pauvres | 126 | 6,39 |
| 9. Domestiques | 31 | 1,57 |
| 10. Négociants | 9 | 0,46 |
| 11. Professions indéterminées | 24 | 1,21 |
| 12. Prêtres et religieux | 9 | 0,46 |
| TOTAL: | 1971 | 100,00 |

Tableau 8.- La Ville Haute, ses habitants.

L'image qui se dégage de la ville haute c'est la pauvre quasi générale. En effet, si nous faisons le total des classe laborieuses, nous obtenons les proportions suivantes:

| | | | |
|---------------|------------|---------------|---------------|
| - journaliers | 673 | 70,62% | (953) |
| - pauvres | 126 | 83,73% | (142) |
| - salariés | 92 | 55,42% | (166) |
| - domestiques | 31 | 27,19% | (114) |
| Total: | 922 | 67,05% | (1375) |

Tableau 9.- La Ville Haute: les classes laborieuses

Il faut encore préciser ces chiffres. En effet, les personnes classées dans la catégorie "professions indéterminées" sont en réalité des individus qui ne possèdent rien. Il faut aussi ajouter six des neuf prêtres qui habitent ce quartier car ils n'ont aucun bien. Le total atteint alors 952 personnes et représente 43,30% du quartier. Quant aux bourgeois et aux négociants, ils ne représentent que 10,20% des individus.

La vocation du quartier est l'agriculture. La majorité des paysans habite la ville haute et se répartit, ainsi:

| | |
|------------------------|---------|
| - rue Longue | 124 |
| - rue de l'Agriculture | 181 370 |
| - rue de la Côte | 65 |

b/ La Ville Basse.

| GROUPES | Nombre | % |
|---------------------------|------------|--------------|
| 1. Journaliers | 74 | 8,33 |
| 2. Paysans aisés | 115 | 12,95 |
| 3. Monde des métiers | 134 | 15,09 |
| 4. Gens de la mer | 318 | 35,81 |
| 5. Bourgeois rentiers | 61 | 6,87 |
| 6. Bourgeois d'office | 42 | 4,73 |
| 7. Salariés | 44 | 4,95 |
| 8. Pauvres | 9 | 1,01 |
| 9. Domestiques | 32 | 3,60 |
| 10. Négociants | 38 | 4,28 |
| 11. Professions indéterm. | 14 | 1,58 |
| 12. Prêtres et religieux | 7 | 0,79 |
| TOTAL: | 888 | 99,99 |

Tableau 10.- La Ville Basse, ses habitants.

Conformément aux critères dégagés plus haut, les pauvres ne représentent que 177 personnes et 19,93%. La bourgeoisie comprend 141 individus et représente 15,88% du quartier.

La vocation du quartier est la grande activité représentée par les professions de la mer, le négoce et les métiers. Il semble que le nerf vital de la cité se situe dans la ville basse. Donnons les pourcentages:

| | | | |
|---------------------|------------|--------------|---------------|
| - gens de la mer | 318 | 57,40% | (554) |
| - monde des métiers | 134 | 23,22 | (577) |
| - négociants | 38 | 36,89 | (103) |
| TOTAL: | 490 | 39,71 | (1234) |

Tableau 11.- La ville basse, ses activités.

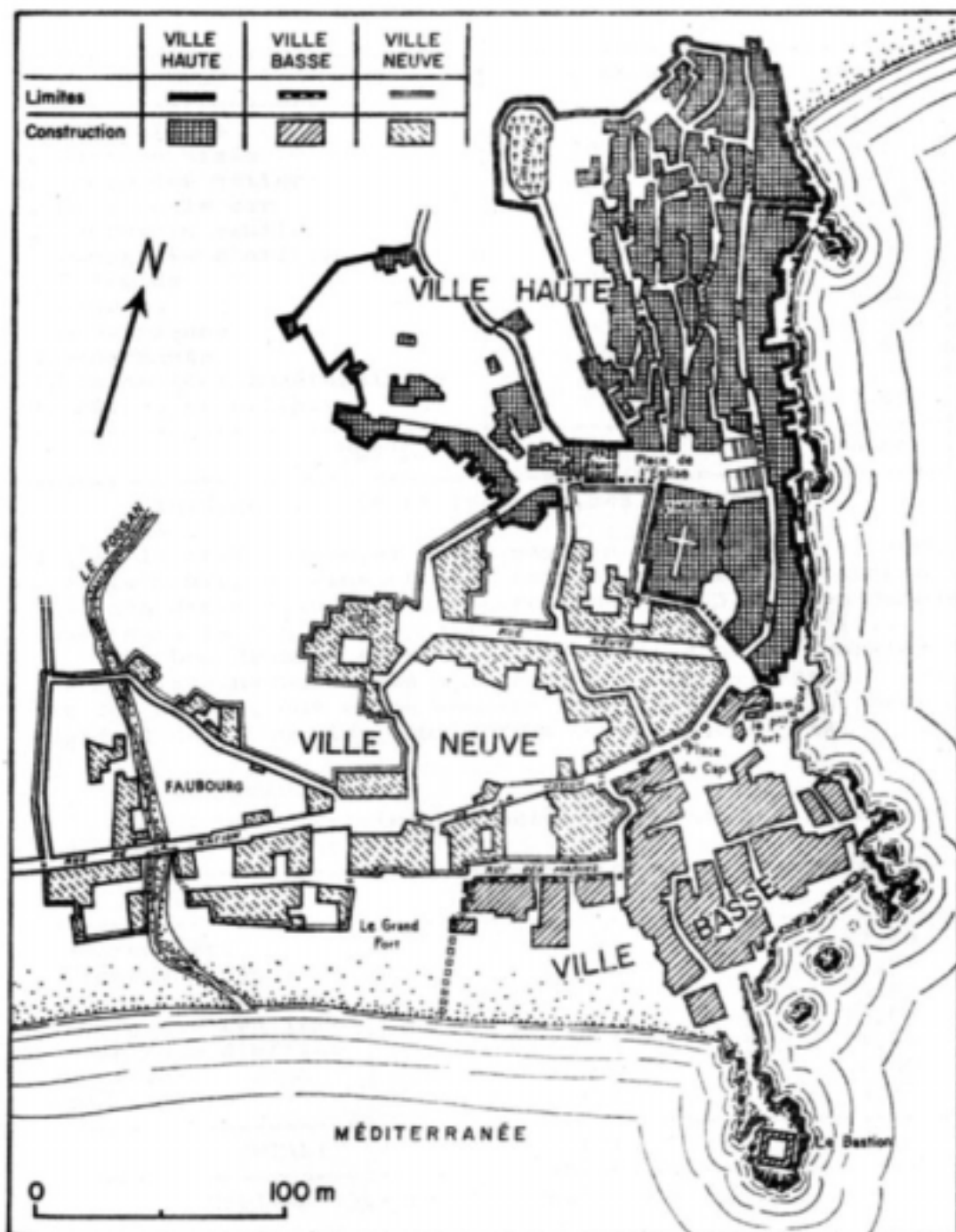
Le quartier est avant tout celui des gens de la mer. En effet 57,4% de ceux-ci habitent la ville basse, à proximité de la mer, et l'on comprend aisément pourquoi³³.

c/ La Ville Neuve.

L'image de la Ville Neuve est plus difficile à saisir que celle des deux quartiers précédents. Ici la pauvreté (35,27%) côtoie la richesse (34,74%). Dans un climat caractérisé par une activité intense. Le monde des métiers, les gens de la mer et les négociants représentent 37,38 des individus. Quartier bourgeois, certes; le domestiques en sont les témoins (49,12% du total). En effet, dans la ville haute nous avons environ un domestique pour 64 habitants; nous en avons 1 pour 28 dans la ville basse, et enfin, nous en avons pour 17 dans la ville neuve. De plus, si nous faisons une différenciation partie des derniers, nous nous apercevons que 85,96% des domestiques sont ce que l'on appelle des "gens de maisons"³⁴.

³³ Les 554 personnes du groupe se répartissent dans 3 quartier -ville haute: 190 (34,29%) - ville basse 318 (57,4%) - ville neuve: 46 (8,3%).

³⁴ Les gens de maisons = 98 (85/96%) les domestiques de fermes = 12 (10,53%) les garçons de café = 2 (1,75%) les employés de l'hospice = 2 (1,75%)



PLAN DE MENTON (1811)

D'APRÈS LE PLAN RÉGULATEUR DE 1811
 DÉPOSÉ AU MUSÉE MUNICIPAL DE MENTON.

La bourgeoisie s'est donc installée dans un quartier où elle a fait construire des maisons avec jardins, espacées les unes des autres, tout en ne reniant pas l'entassement humain qui présidait déjà dans les deux autres parties de la ville.

d/ La campagne

Ici toutes les classes sociales ne sont pas représentées. Nous ne trouvons que:

| GROUPES | Nombre | % |
|-------------------------------|------------|---------------|
| 1. Journaliers | 165 | 21,80 |
| 2. Paysans aisés | 108 | 14,27 |
| 3. Monde des métiers | 181 | 23,91 |
| 4. Gens de la mer | 46 | 6,08 |
| 5. Bourgeois rentiers | 50 | 6,61 |
| 6. Bourgeois d'office | 48 | 6,34 |
| 7. Salariés | 30 | 3,96 |
| 8. Pauvres | 5 | 0,66 |
| 9. Domestiques | 45 | 5,94 |
| 10. Négociants | 56 | 7,40 |
| 11. Professions indéterminées | 15 | 1,98 |
| 12. Prêtres et religieux | 8 | 1,05 |
| TOTAL: | 757 | 100,00 |

Tableau 12.- La ville neuve, ses habitants.

Vivent plus ou moins loin du centre vital, en majorité des personnes ayant un point commun: la terre. Les paysans, les bourgeois-rentiers et les journaliers qui représentent 90,16% des 183 habitants tirent leurs revenus des exploitations agricoles.

Au terme de cette analyse du capital humain, nous avons dégagé les cloisonnements de la population et leurs importances numériques. Nous avons vu apparaître une espèce de ségrégation sociale fondée sur les lieux d'habitation. Cette différence sociale des quartiers est nouvelle. Elle n'existait pas sous l'ancien Régime où toutes les couches sociales vivaient dans un même quartier, une même maison. Elle ne fera que s'amplifier avec le XIXe siècle pour aboutir de nos jours à l'abandon de la ville haute par les Français au profit des travailleurs immigrés, qu'ils soient italiens ou nord-africain.

Les richesses.

Après le capital humain, il nous faut étudier le capital foncier, savoir qui possède quelque chose et qui ne possède que la force de ses bras. A l'aide des mentions portées à droite des pages du dénombrement, "possède du bien" ou "ne possède rien", nous pouvons dresser un tableau général:

Tableau 14.- Répartition de la propriété

| | | |
|-----------------------------------|-------------|---------------|
| Familles propriétaires | 537 | 50.05% |
| Familles non propriétaires | 536 | 49.95 |
| TOTAL | 1073 | 100% |

A la lecture de ce tableau, la situation est idyllique, une famille sur deux est propriétaire.

Que représentent ces familles? Le tableau suivant fait l'inventaire des personnes concernées:

| | | | |
|-----------------------------------|-------------|------------------|-----------------|
| Familles propriétaires | 537 | 2367 pers | = 62.21% |
| Familles non propriétaires | 536 | 1432 | =37.69% |
| TOTAL | 1073 | 3799 | =100% |

Tableau 15.- Les personnes recensées

La situation semble vraiment idéale. Ne nous laissons pas abuser par l'apparence et la rigueur des chiffres. Avant d'étudier les familles propriétaires, voyons la composition du groupe formé par les non propriétaires. Il comprend:

- 405 familles proprement dites (= 1301 personnes)
 - 114 domestiques
 - 17 prêtres (7 sont propriétaires)
- Au total, 1432 personnes sont écartées de toute propriété.

Les familles propriétaires

Le total des sommes portées sur le dénombrement après mention "possède du bien pour un revenu " s'élève à 100608,24 francs (cent-mille six-cent-huit francs et vingt-quatre centimes). Cette somme se répartit de la façon suivante:

| GROUPES SOCIO-PROF. | SOMMES | % |
|---------------------------|------------------|--------------|
| 1. Journaliers | 4197,92 | 4,17 |
| 2. Paysans aisés | 22045,51 | 21,91 |
| 3. Métiers | 5309,58 | 5,28 |
| 4. Gens de la mer | 8008,43 | 7,96 |
| 5. Bourgeois rentiers | 35466,22 | 35,25 |
| 6. Bourgeois d'office | 13073,77 | 12,99 |
| 7. Salariés | 3119,74 | 3,10 |
| 8. Pauvres | 339,93 | 0,34 |
| 9. Domestiques | ----- | ----- |
| 10. Négociants | 7030,66 | 6,99 |
| 11. Professions indéterm. | ----- | ----- |
| 12. Prêtres | 2016,48 | 2,00 |
| TOTAL: | 100608,24 | 99,99 |

Tableau 16.- Répartition de la propriété

En valeurs absolues, la richesse moyenne peut être évaluée à:

- 187,35 francs par
- 42,50 francs par personne.

Les moyennes calculées pour chaque groupe

En réalité toutes les familles ne possèdent pas 187,35 francs de revenu tiré de la propriété. Bien peu les possèdent.

Calculons les moyennes pour chaque groupe socio-professionnel et pour chaque famille.

| GROUPES SOCIO-PROF. | Nomb. familles | SOMMES |
|---------------------------|----------------|---------|
| 1. Journaliers | 101 | 41,56 F |
| 2. Paysans aisés | 133 | 165,76 |
| 3. Métiers | 77 | 68,96 |
| 4. Gens de la mer | 67 | 119,53 |
| 5. Bourgeois rentiers | 57 | 662,21 |
| 6. Bourgeois d'office | 26 | 502,84 |
| 7. Salariés | 43 | 72,55 |
| 8. Pauvres | 11 | 30,90 |
| 9. Domestiques | -- | |
| 10. Négociants | 15 | 488,71 |
| 11. Professions indéterm. | -- | |
| 12. Prêtres | 7 | 288,07 |
| TOTAL: | 537 | |

Tableau 17.- Revenu moyen par famille.

Nous voyons, d'après ce tableau, que peu de familles possèdent la moyenne de 187,35 francs, Trois catégories l'ont: les bourgeois rentiers les bourgeois d'office ou de profession libérale, et les négociants; elles dépassent largement cette somme moyenne. Quelques prêtres et les paysans l'avoisinent.

Riches et pauvres

Nous sommes ainsi amenés à classer les familles mentonnaises en trois groupes auxquels nous donnons les définitions suivantes:

- familles dites "pauvres": journaliers, monde des métiers salariés, pauvres et une partie des prêtres (17 exactement):

- familles dites "aisées": les paysans aisés, les gens de la mer et l'autre partie des prêtres

- familles dites "riches": les bourgeois rentiers, les bourgeois d'office ou de profession libérale et les négociants.

Bien entendu, ce regroupement des familles n'est pas parfait. Des familles peuvent être aisées et avoir été classées dans le premier groupe avec les familles pauvres. En réalité, il peut ne s'agir que d'une seule famille et elle fait alors figure d'exception. De plus nous ne pouvons multiplier à l'infini les groupes. Nous avons essayé de généraliser et de tirer les caractéristiques de cette population originale en partant d'une étude sectorielle.

Les familles pauvres

Elles se composent de 232 familles qui sont formées par de très petits propriétaires. Elles représentent 43,20 % des familles ayant un quelconque lopin de terre. La valeur de leurs propriétés est de 12967,17 francs, soit 12,89% de la somme totale. La richesse moyenne s'élève à 55,59 francs par famille.

Les familles aisées

Ces 207 familles (38,55%) possèdent des biens pour un revenu de 32070,42 francs, c'est-à-dire 31,88% du total. La richesse moyenne est donc de l'ordre de 154,93 francs. Nous ne sommes pas loin de la moyenne générale (187,35 f.).

Mais à l'intérieur du groupe il n'y a pas d'homogénéité. De nombreuses différences, de nombreux antagonismes apparaissent, répercutant la division en trois sous-groupes: pauvres, aisés et riches. Ce sont respectivement:

- les marins, patrons-pêcheurs et pêcheurs;
- les cultivateurs, les capitaines-marins;
- les prêtres et les propriétaires-cultivateurs. Le tableau 18, récapitulatif, donne les chiffres et les pourcentages.

Les familles riches

Le nombre de 98 (18,25%), elles possèdent des biens pour un revenu annuel de 55570,65 francs, soit 55,23% des revenus. Leur revenu moyen s'élève à 567,05 francs. Parmi ces familles, nous pouvons compter:

- 15 familles de négociants;
- 26 familles de bourgeois d'office ou de profession libérale;
- 57 familles de bourgeois rentiers.

Mais, comme pour les familles aisées, ce semblant d'unité cache des différences et des intérêts qui s'opposent avec hostilité. Il y a ce que l'on peut appeler une grande bourgeoisie et une petite bourgeoisie. Sous la forme des tableaux suivants, étudions les proportions de chacune d'elles.

| Familles | Nb. de famil. | % | Montant de la richesse | % | Richesse moyenne |
|----------------|---------------|---------------|------------------------|---------------|------------------|
| Marins-pêch. | 35 | 16,91 | 2230,64 F | 6,96 | 63,73 F. |
| Cultivateurs | 116 | 56,04 | 16271,44 F | 50,74 | 140,27 F. |
| Capit.-marins | 32 | 15,46 | 5777,79 F | 18,02 | 180,56 F |
| Prêtres | 7 | 3,38 | 2016,48 F | 6,28 | 288,07 F |
| Propriét.cult. | 17 | 8,21 | 5774,07 F | 18,00 | 339,65 F |
| TOTAUX: | 207 | 100,00 | 32070,42 F | 100,00 | ----- |

Tableau 18.- Familles aisées: divisions internes au groupe.

La petite bourgeoisie

Elle est composée par:

- 9 négociants
- 10 bourgeois d'office et de profession libérale
- 19 bourgeois rentiers

| Familles | Nb. de famil. | % | Montant de la richesse | % | Richesse Moyenne |
|----------------|---------------|--------------|------------------------|-------|------------------|
| Négociants | 9 | 9,18 | 952,46 F | 13,55 | 105,83 F |
| Bourg.d'off. | 10 | 10,20 | 919,94 F | 7,04 | 91,99 F |
| Bourg.rentiers | 19 | 19,39 | 3073,25 F | 8,67 | 161,75 F |
| TOTAUX: | 38 | 38,77 | 4945,65 F | | |

Tableau 19.- La petite bourgeoisie.

A la lecture du tableau, nous nous apercevons que la petite bourgeoisie est plus près du groupe formé par les familles aisées.

La grande bourgeoisie

Elle comprend:

- 6 négociants
- 16 bourgeois d'office ou de profession libérale
- 38 bourgeois rentiers

Nous voyons tout de suite que ce sous-groupe n'a rien à voir avec le précédent. Nous avons là, la classe privilégiée mentonnaise.

| Familles | Nb. de famil. | % | Montant de la richesse | % | Richesse moyenne |
|----------------|---------------|--------------|------------------------|-------|------------------|
| Négociants | 6 | 6,12 | 6078,20 F | 86,45 | 1013,03 F |
| Bourg.d'off. | 16 | 16,33 | 12153,83 F | 92,96 | 759,61 F |
| Bourg.rentiers | 38 | 38,78 | 32392,97 F | 91,33 | 852,45 F |
| TOTAUX: | 60 | 61,23 | 50625,00 F | | |

Tableau 20.- La grande bourgeoisie.

Nous pouvons établir un tableau récapitulatif.

| | Petite bourgeoisie | Grande bourgeoisie |
|--------------------|--------------------|--------------------|
| Nombre de familles | 38 | 60 |
| Richesse totale | 4945,65 F | 50625,00 F |
| Richesse moyenne | 130,15 F | 843,75 F |

Tableau 20.- La bourgeoisie

Conclusion

Au cours de cet article, nous avons pu étudier le dénombrement de 1817.

Des quartiers, des rues, des maisons qui existent encore sont apparus, mais ils ne constituent plus, aujourd'hui que le centre historique de la cité, à sauvegarder certes, mais dépourvus d'activités.

La population de la ville se répartit entre trois groupes d'âges principaux. La famille, elle, a changé de visage: moins d'enfants dans les ménages.

Au cours de l'analyse de la société, nous avons essayé de démontrer que la population comprend quatre groupes actifs: journaliers, paysans, marins et commerçants-artisans. Menton est bien au début du XIXe siècle une ville qui emploie une force de travail importante (environ 62).

Deux faits caractérisent cette société: la pauvreté générale et l'injustice sociale ressortent bien sur le tableau récapitulatif suivant:

| | | |
|------------------|------|--------|
| Familles pauvres | 803 | 74,84% |
| Familles aisées | 210 | 19,57% |
| Familles riches | 60 | 5,59% |
| Total: | 1073 | 100,00 |

Tableau 22.- Riches et pauvres.

5,5% de la population possèdent 30,3% de la richesse, et monopolisent ainsi le pouvoir économique et par là le pouvoir politique, La petite bourgeoisie dans toutes stratifications ainsi que la classe paysanne (19,57% de la population) sont complètement exclues du pouvoir politique.

Ainsi, en 1814, l'état n'a changé que de nom, garantissant les meures privilèges. Le bas peuple (74,84% de la population), on ne s'en soucie pas, si ce n'est pour le remettre au travail, exalté qu'il ait été par des idéologies dangereuses. Au champ, à l'atelier, au magasin, sur les quais, à l'office, voilà la place du peuple, tout le monde en convient. Encore faut-il s'entendre sur ce "tout le monde" qui ne représente que 5,5% de la population et qui pour 3,5% vit de ses "rentes".

Face à cette situation, le prince Honoré V accumule les fautes. Mais, et malgré son manque de psychologie, son gouvernement a rendu de réels services. Nous sommes en mesure de l'affirmer aujourd'hui sans cultiver le paradoxe. L'insurrection de 1848 n'aura été "qu'un compromis entre les différentes classes.... dont les intérêts s'opposaient avec hostilité"³⁵.

Louis CAPERAN

³⁵ Marx (k.) Les luttes de classes en France-1848-1850. Ed. Soc.1967.